

Dossier de presse

11 janvier 2012

**CROIX-ROUGE**  
de Belgique



1

# HAÏTI : 2 ANS APRÈS

Les 2100 maisons de la  
Croix-Rouge de Belgique  
sont sorties de terre !



## 1. Historique

Le 12 janvier 2010, à 17h, le pays est frappé par un tremblement de terre d'une magnitude de 7 sur l'échelle de Richter. Au moins 220 000 personnes perdent la vie, et plus de 300 000 sont blessées. C'est l'un des séismes les plus désastreux de ces dernières décennies. On estime que 105 000 habitations ont été entièrement détruites, 200 000 partiellement. **Près de 2 millions d'Haïtiens sont sans-abri.**

La situation est d'autant plus dramatique que sur les 9,6 millions d'habitants que compte Haïti, **80 % vivent en dessous du seuil de pauvreté** avec seulement 2 dollars par jour, 50 % d'entre eux doivent même s'en sortir avec moins d'1 dollar par jour ! Plus des deux tiers de la population active n'a pas de travail régulier.



## 2. L'action du Mouvement Croix-Rouge...

Présente partout dans le monde, la **Croix-Rouge** a été la première force de secours à intervenir en Haïti.

**En janvier 2010, on a, de fait, assisté au plus grand déploiement Croix-Rouge jamais organisé dans un seul pays !**

Quelques heures à peine après le séisme, une aide de première urgence s'organise à grande échelle. Le Mouvement Croix-Rouge envoie **21 équipes d'intervention urgente** (ERU : *Emergency Response Unit*), issues du monde entier. Au total, le Mouvement Croix-Rouge fournit près **d'un cinquième de tous les abris reconstruits.**

### Aujourd'hui, deux ans après :

- des solutions de logement amélioré ont été fournies à 22.000 familles. Le nombre d'abris construits par la Croix-Rouge a quadruplé depuis la fin de 2010. **La Croix-Rouge s'est fixée comme objectif de fournir un logement sûr à 37.000 familles.**
- **Plus de 8200 familles** ont été équipées de facilités sanitaires améliorées et environ **14.000 familles** ont un accès facilité à l'eau potable. Sur les deux dernières années, **plus de 3,3 millions** de personnes ont été touchées par les activités de promotion à l'hygiène de la Croix-Rouge. Au cours de la première année suivant la catastrophe, la Croix-Rouge a apporté des soins d'urgence à **230.000 personnes.**
- **Plus d'1 million** de personnes ont été touchées par des interventions de santé communautaire, dont le soutien psychosocial (167.000 personnes). **9 hôpitaux ou cliniques** ont été construits ou réhabilités, sur un total de 26 prévus.
- Le soutien aux moyens de subsistance a porté sur l'octroi de subventions et de prêts à plus de **68 000 personnes**, ainsi que sur l'offre d'emplois à court terme à plus de **82 000 personnes**, essentiellement dans la construction et le déblaiement des décombres.
- **29 écoles** ont été construites ou rénovées, avec comme objectif d'en atteindre 51. **18.000 enfants** ont pu être scolarisés grâce à la prise en charge des frais scolaires pendant une année.



### 3. ... et de la Croix-Rouge de Belgique

**Dans la phase d'urgence, la Croix-Rouge de Belgique** a envoyé 6 équipes ERU d'intervention d'urgence spécialisées dans l'organisation et la distribution des biens de première nécessité. Ces équipes ont distribué :

- **100 tonnes de kits d'hygiène**
- **4000 sets de cuisine**
- **14 millions de pastilles pour purifier l'eau**
- **400 tentes et 18.000 bâches**
- **14 tentes dispensaires.**

## La Croix-Rouge de Belgique est aussi partie prenante dans l'effort de reconstruction sur le long terme et participe notamment à trois projets :

- la construction de **600 logements** antisismiques et résistants aux ouragans (**en partenariat avec la Croix-Rouge suisse**)
- la construction **d'un centre médical (en partenariat avec la Croix-Rouge luxembourgeoise)**, équipé en médicaments et matériel médical, dont pourront bénéficier les quelque 70.000 personnes du district de Léogane, l'un des plus touchés par le séisme. Ce centre gère quotidiennement une quarantaine de consultations. Il dispose de deux salles de consultations, d'une pharmacie, d'un laboratoire, d'une salle d'observation, d'une salle de soins et de plusieurs salles de maternité.
- Le projet WASH (water, sanitation and hygiene) : projet complémentaire au projet de construction des 600 logements visant à équiper les communautés de **facilités adéquates d'hygiène et d'accès à l'eau** (latrines, douches, réservoirs et systèmes de collecte d'eau de pluie).

**2011 a été une année de transition importante en Haïti : un million de personnes déplacées à la suite du tremblement de terre, ont pu quitter les camps. Près de la moitié des 10 millions de mètres cubes de débris a été évacuée. Les progrès sont visibles, mais la situation humanitaire demeure préoccupante et un demi-million de personnes vivent toujours dans des camps.**

### 4. Deux ans après : les réalisations de la Croix-Rouge de Belgique

En juin 2010, la Croix-Rouge de Belgique et la Croix-Rouge Suisse commençaient la construction des **600 logements antisismiques et résistants aux tempêtes** dans la commune reculée de Palmiste-à-Vin, sur les hauteurs de Léogane. La grande majorité des maisons du village ont été entièrement détruites par le séisme.



Le projet ne fut pas simple d'un point de vue logistique !

Les éléments de construction importés devaient en effet être transférés du port de la capitale, à une distance de 40 km, jusqu'à l'entrepôt de Léogane, puis parcourir 12 km encore jusqu'à Palmiste-à-Vin. Comme la plupart des habitations ne sont reliées entre elles que par des sentiers abrupts (photo ci-dessus), les éléments de construction (soit un total de 900 kilos) ont le plus souvent été transportés à pied, sur le dos des futurs propriétaires...



Sur le plan technique, la structure et le toit en acier galvanisé, les portes et fenêtres en aluminium proviennent du Vietnam, où ils ont été produits et ont déjà fait leurs preuves. Les poteaux en métal sont vissés sur des fondations en béton. Le revêtement de façade en bois est renforcé dans une seconde phase par des plaques de fibro-ciment. Chaque maison, d'une superficie totale de 29 m<sup>2</sup>, dispose en outre d'une terrasse couverte. Le point d'eau et de cuisine, conformément à la tradition et au vu du climat, est installé à l'extérieur.



**A la fin mars 2011, 200 premiers logements avaient pu être achevés, et les fondations de 330 autres maisons étaient creusées. Au total, les matériaux représentent 41 conteneurs.**

**Fin 2011, les 600 maisons étaient toutes sorties de terre ! Ces habitations ont été construites au rythme de douze par semaine ! Une maison coûte environ 5300€.**

De par leur technicité et les améliorations qui sont apportées, ces logements sont à mi-chemin entre des logements temporaires et des logements permanents. On les qualifie parfois de semi-permanents. Ces maisons ont une durée de vie de 15 ans sans entretien particulier.

Les maisons sont construites sur les mêmes parcelles familiales où s'érigeaient les habitations détruites par le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Chaque maison est équipée de 3 fenêtres et d'une grande porte en aluminium. Le toit à deux pans est équipé de gouttières qui permettront la récolte future des eaux pluviales. Une fois les constructions achevées, les maisons ont été complétées :

- d'une terrasse en bois
- d'une seconde enveloppe extérieure imperméable en panneau de fibre de ciment
- d'une seconde couche de plancher en contreplaqué
- de protection pour la porte et les fenêtres
- d'une porte supplémentaire

En plus de ce projet de construction de 600 logements à Palmiste-à-Vin, **la Croix-Rouge de Belgique a également soutenu la Croix-Rouge allemande dans la reconstruction de 1.500 abris de transition.**

Par ailleurs, en complément au programme de reconstruction de logements à Palmiste-à-Vin, un **projet d'alimentation en eau et de mise en place de latrines est développé.** Il profitera aux habitants des maisons construites, mais aussi à 600 autres familles de cette commune de montagne. **Il permettra ainsi à 1200 familles au total d'utiliser des latrines, un lavoir et d'avoir accès à l'eau,** grâce aux réservoirs aménagés et à la collecte de l'eau de pluie. Chacune des 1200 familles se voit ainsi remettre un réservoir d'eau d'une contenance de 1000 litres. La sensibilisation à l'hygiène et au choléra auprès des habitants de Palmiste-à-Vin permettra aussi d'améliorer à long terme la santé des habitants.

## 5. Détail des dons

Selon les données financières fournies par 124 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui sont intervenues en Haïti, un **total de 922,8 millions d'euros a été récolté** fin 2011.

**Le grand public a contribué à hauteur de 67 % du montant total.**

Fin 2011, **362 millions d'euros, soit 39 % du montant total, ont été dépensés pour les opérations de secours et de relèvement en Haïti. Les dépenses pour les trois derniers trimestres 2011 étaient de 254 millions d'euros.**

Pour la Belgique : **6.440.000 € récoltés** (dont 2 millions d'€ du gouvernement belge, 200.000€ de Wallonie-Bruxelles-International)

### Affectation des dépenses :

- **Aide d'urgence : 2.553.500€** pour l'envoi de biens de première nécessité, le déploiement d'une équipe d'intervention d'urgence pendant 5 mois, la lutte contre le choléra et la construction d'un hôpital de campagne en collaboration avec la Croix-Rouge allemande.

- **Participation à l'établissement d'une structure de santé à Gressier** : construction, équipement et fonctionnement : **450.000€**
- **Participation à la construction de logements temporaires** pour 2100 familles: **2.449.000€**
- **participation à la construction de facilités d'assainissement et d'hygiène (WASH)** pour 1200 personnes : **150.000€**

**Total dépensé à ce jour: 5.602.500€**

**Solde : 837 500€** : qui sont en cours d'affectation sur base des analyses régulières conduites par nos équipes, avec nos partenaires. Il est normal que tous les fonds récoltés ne soient pas utilisés dans les deux premières années, à cause des capacités d'absorption limitées localement d'une part, et d'autre part, parce que la reconstruction dans des catastrophes d'une telle ampleur prend plusieurs années. Nous nous sommes fixés un horizon de maximum 5 ans à partir de la date du séisme pour dépenser ces fonds de la manière la plus pertinente et efficace.



En suivant ce lien : [http://youtu.be/oR\\_I2dSAL-I](http://youtu.be/oR_I2dSAL-I) visionnez un film en français sur l'action de la Croix-Rouge haïtienne

Plus d'information :

Nancy Ferroni – attachée de presse

02 371 32 13 ou 0478 94 65 74

[Nancy.ferroni@redcross-fr.be](mailto:Nancy.ferroni@redcross-fr.be)

Découvrez nos actions sur [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)

Faites un don au (BE72) 000-0000016-16